Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

Publié le

ID: 003-210300182-20240624-524062024-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 5

Nombre de Conseiller en exercice : 15 - présents : 10 - votants : 10 + 3 pouvoirs

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, LE VINGT QUATRE JUIN à 20 h, le Conseil Municipal de BAYET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Philippe BUSSERON, Maire Date de convocation : 13 juin 2024

Etaitent présents : BUSSERON Philippe, BORDE Sandrine, DUBOCAGE Angélique, HORNBERGER Olivier, LACOMBE Christophe, LAMOUCHE Bruno, MAY Nathalie, MARION Laurent, MENAT Marie-Noëlle, POUYET Michel

Etaient excusés: BIDET Grégory, DEBOURGES Serge, HADJI Nadia, LARONDE Véronique, MASSON Joffrey **Pouvoirs**: Nadia HADJI à Philippe BUSSERON, Véronique LARONDE à Marie-Noëlle MENAT, Joffrey MASSON à Bruno LAMOUCHE

Christophe LACOMBE est élu secrétaire de séance

Délibération n° 5-24062024

VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CRECHE

Après présentation du règlement intérieur du multi-accueil L'Arc en Ciel, les membres du Conseil Municipal l'adopte, à l'unanimité, et autorise Monsieur le Maire à les transmettre à Monsieur le Président du Conseil Général et à Monsieur le Directeur de la CAF de l'Allier.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES Philippe BUSSERON, Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et notification ou publication le 25 juin 2024 Le Maire,



